

# CONSERVATEUR EMPLOI DURABLE (D)

SICAV de droit français

REPORTING • 30 avril 2025

## COMMENTAIRE DE GESTION

Les marchés européens ont clôturé finalement le mois d'avril en légère baisse de -1.7% pour l'EuroStoxx 50, - 2,5% pour le CAC 40 et de - 0,8% pour le S&P500 avec une forte volatilité.

En effet le mois d'avril aura été particulièrement chahuté en raison de l'annonce surprise des nouveaux tarifs douaniers par le président américain le 2 avril dernier faisant passer le niveau moyen des droits de douane affectés aux importations de 2,5% à 23%. Ce changement radical a suscité des craintes concernant une reprise de l'inflation et soulevé des inquiétudes quant à un possible ralentissement de l'économie mondiale, voire une récession. Après avoir fortement baissé, les marchés ont rebondi à la suite de la décision de Donald Trump, le 9 avril, de suspendre pour 90 jours la majorité des droits de douane récemment annoncés, à l'exception de ceux appliqués à la Chine, où les tensions ont continué de s'intensifier.

La domination des marchés américains a été ébranlée en raison des incertitudes liées aux politiques commerciales et de leur impact sur les entreprises et les consommateurs.

En revanche, en Europe, plusieurs facteurs pourraient soutenir les marchés. Le paquet fiscal allemand, le plan ReArm européen la baisse des taux par la BCE et un potentiel apaisement du conflit entre l'Ukraine et la Russie pourraient renforcer la résilience des marchés européens et leur permettre de maintenir la surperformance observée en début d'année.

En ce qui concerne les résultats des entreprises, ceux-ci restent sont relativement alignés avec les attentes du marché, même si les prévisions de bon nombre d'entreprises ont généralement disparu.

La SICAV Conservateur Emploi Durable sur le mois d'avril a réalisé une performance supérieure à son indice de référence. Parmi les meilleurs contributeurs sur le mois, L'Oréal a profité de son caractère défensif. Le groupe de cosmétiques a livré une croissance supérieure aux attentes au premier trimestre de 3,5% en données comparables. La société est par ailleurs relativement bien placée pour faire face aux droits de douane américains. Certaines valeurs cycliques comme Air Liquide et Saint Gobain ont publié de très bons résultats supérieurs aux attentes et ont bien progressé sur la période. Nous avons été pénalisés par LVMH qui a déçu lors de sa publication avec une croissance organique pour le premier trimestre inférieure aux attentes.

Parmi les détracteurs, Dassault Systèmes a révisé à la baisse sa cible annuelle de marge opérationnelle. La société espère néanmoins une accélération de son activité au second semestre. Parmi les mouvements nous avons initié une ligne en Safran et renforcé Airbus. Safran a généré une croissance de près de 14% en données comparables au premier trimestre supérieure aux attentes et a confirmé ses perspectives pour 2025. Sur les deux dernières années, Safran a recruté 36000 personnes dans le monde. La société dispose par ailleurs pour ses ingénieurs d'une formation de premier ordre.

Nous avons pris quelques bénéfices sur certaines valeurs dont le cours s'est rapproché de notre prix cible comme Axa, Legrand et Hermès.

## PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible

Risque plus élevé

◀ ..... ▶

Rendement potentiellement inférieur      Rendement potentiellement supérieur

1   2   3   **4**   5   6   7

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

## OBJECTIF DE GESTION

La SICAV vise à atteindre une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice SBF 120 dividendes nets réinvestis, sur un horizon de 5 ans. La SICAV prend également en compte les risques de durabilité et les caractéristiques ESG dans son processus de sélection de valeurs. Elle a un objectif d'investissement social. Elle est labellisée ISR. La SICAV sera investie à 75% minimum en actions françaises cotées appartenant au SBF 120 dividendes nets réinvestis. Pour plus d'informations :

[Cliquez ici](#)



**Bruno VACOSSIN**

Gérant



**Juliette JOURNO**

Co-gérant

## PROFIL

Forme Juridique	SICAV de droit français
Société de gestion	Palatine Asset Management
Code ISIN	FR0000930471
Classification AMF	Actions Françaises
Classification SFDR	Article 8
Dépositaire	Caceis Bank
Commercialisation	CONSERVATEUR FINANCE
Dominante fiscale	Eligible au PEA
Indicateur de référence	SBF 120 dividendes nets réinvestis
Durée de placement recommandée	supérieure à 5 ans
Devise de comptabilité	Euro
Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 11h30. Exécution sur la base de la prochaine VL.
Commission de souscription	5,00 % (dégressif)
Commission de rachat	Aucune
Politique des revenus	Distribution
Clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse de septembre
Frais courants	1,24% TTC

## DONNÉES AU 30.04.2025

Valeur liquidative	144,79 €
Nombre de parts	77 337,418
Actif net global	55,39 M€
Actif net de la part	11,20 M€

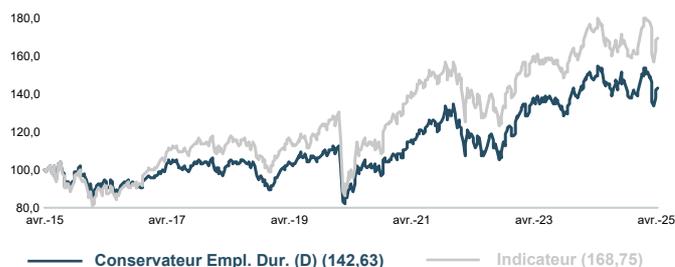
# CONSERVATEUR EMPLOI DURABLE (D)

SICAV de droit français

REPORTING • 30 avril 2025

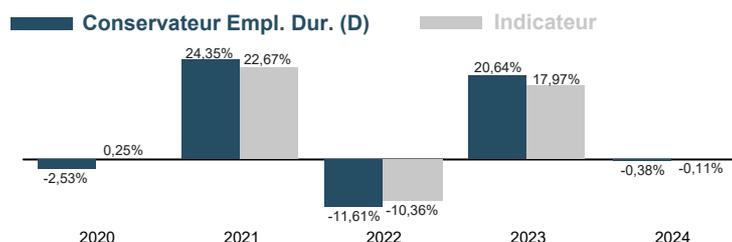
## EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

BASE 100 LE 30.04.2015



## HISTORIQUE DES PERFORMANCES

ANNÉES CIVILES



## PERFORMANCES NETTES (en euro)

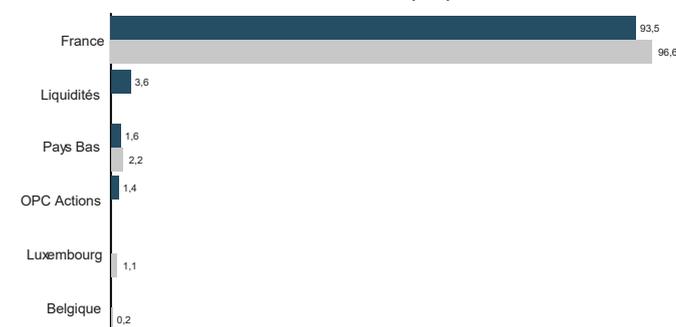
PERFORMANCE CUMULÉE	1 mois	YTD	12 mois	5 ans	10 ans
Conservateur Empl. Dur. (D)	-0,34%	1,34%	-3,86%	55,24%	42,63%
Indicateur*	-1,72%	3,79%	-2,32%	68,20%	68,75%
Ecart de performance	1,38%	-2,45%	-1,54%	-12,96%	-26,12%

PERFORMANCE ANNUALISÉE	3 ans	5 ans	10 ans
Conservateur Empl. Dur. (D)	6,82%	9,20%	3,61%
Indicateur*	6,84%	10,96%	5,37%
Ecart de performance	-0,02%	-1,76%	-1,76%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

\* La performance de l'indicateur est calculée dividendes nets réinvestis depuis le 01.01.2013. Les performances antérieures restent calculées dividendes non réinvestis

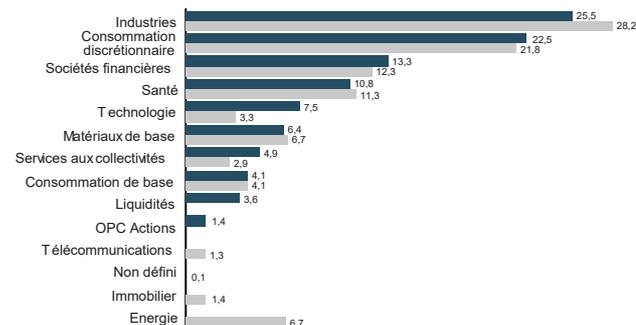
## ALLOCATION PAR PAYS (%)



## STATISTIQUES (calcul hebdomadaire)

ANNUALISÉE	YTD	12 mois	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité de l'OPC	19,5%	17,3%	16,4%	16,5%	16,6%
Volatilité de l'indicateur	20,7%	17,2%	16,1%	17,5%	18,6%
Tracking error	4,1%	3,3%	2,8%	4,0%	4,6%
Ratio d'information	-1,5	-0,4	0,0	-0,4	-0,4
Ratio Sharpe de l'OPC	0,0	-0,5	0,2	0,4	0,2
Ratio Sharpe de l'indicateur	0,3	-0,4	0,2	0,5	0,2

## ALLOCATION PAR SECTEUR (%)



## PRINCIPALES POSITIONS ACTIONS

AU 30.04.2025

SOCIETES	%Actif	Secteur	Pays
BNP PARIBAS	7,0%	Sociétés financières	FRA
AIR LIQUIDE	6,4%	Matériaux de base	FRA
LVMH	5,9%	Consommation discrétionnaire	FRA
PUBLICIS GROUPE	5,8%	Consommation discrétionnaire	FRA
SCHNEIDER ELECTRIC	5,8%	Industries	FRA

## CONTRIBUTIONS A LA PERFORMANCE

MEILLEURS CONTRIBUTEURS DU 31.03.2025 AU 30.04.2025

SOCIETES	Contribution	Poids moyen
L'OREAL	0,60%	4,90%
VINCI	0,26%	2,96%
AXA	0,24%	4,71%
SAFRAN	0,24%	1,59%
PUBLICIS GROUPE	0,19%	5,64%

# CONSERVATEUR EMPLOI DURABLE (D)

SICAV de droit français

REPORTING • 30 avril 2025

## AVERTISSEMENT, INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel (le « Document »). Le Document est édité par Palatine Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS (la « Société de Gestion »).

Le fonds est une SICAV, agréé en France et supervisée par l'AMF. est un instrument de placement collectif en valeurs mobilières qui est régi par la Directive 2009/65/CE.

Le Document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de souscription. Les indications de performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Les fluctuations de taux de change peuvent influencer la valeur d'un placement, à la hausse ou à la baisse.

La liste des pays dans lesquels le Fonds est autorisé à la commercialisation est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>>. La Société de Gestion peut à tout moment décider de mettre fin à la commercialisation du Fonds dans une ou plusieurs juridictions.

Le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») et le document d'information clé pour l'investisseur (le « DICI ») doivent être lus avant toute prise de décision d'investissement dans le Fonds. Ces documents, ainsi que les derniers rapports semestriel et annuel sont disponibles gratuitement sur simple demande à la Société de Gestion, sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>> ou au travers des facilités locales reprises ci-dessous.

Il est également vivement recommandé aux investisseurs de lire attentivement les avertissements concernant les risques ainsi que les réglementations figurant dans le prospectus; il est recommandé de requérir l'avis de conseillers financiers et fiscaux.

Conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE, la Société de Gestion a la possibilité de cesser la commercialisation de tout ou partie des parts du Fonds moyennant une communication ad-hoc telle que prévue par la loi.

Les informations reprises dans ce Document ont été obtenues auprès de sources jugées fiables ; la Société de Gestion ne peut toutefois pas garantir ni leur exactitude ni leur caractère exhaustif. Les informations reprises dans ce Document ont été calculées à la date du rapport indiquée en première page. Ce Document peut être modifié à tout moment sans avis préalable.

Toute réclamation peut être adressée gratuitement à la Société de Gestion, auprès du service Traitement des Réclamations, 86, rue de Courcelles 75008 PARIS, ou auprès de votre distributeur.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>> à l'adresse <https://www.palatine-am.com/menu-des-liens-utiles/reglementation> ainsi que la procédure de plainte

Aucune partie du Document ne peut être ni reproduite, ni copiée, ni redistribuée sans l'accord écrit préalable de la Société de Gestion.

### Facilités à l'attention des investisseurs résidant dans un Etat Membre de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE) dans lesquels LE FONDS est commercialisé

Les ordres de souscription, rachats et/ou switch peuvent être effectués auprès de (i) votre banque, intermédiaire financier ou distributeur, (ii) la banque dépositaire CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Peri 92120 Montrouge, France, ou (iii) de la Société de Gestion.

Toutes les informations relatives à la procédure de souscription, de rachat, de switch, ou la procédure relative au paiement des dividendes est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) <<http://www.palatine-am.com>>

#### A l'attention des investisseurs résidant en France :

Le correspondant centralisateur en France est CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France